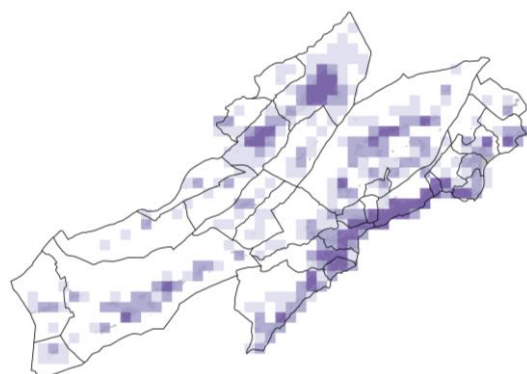


ÉTAT DE NEUCHÂTEL

Recensement cantonal de la population au 31 décembre 2018



Avril 2019

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. LA POPULATION DANS LE TEMPS.....	4
3. LA POPULATION PAR COMMUNE A LA FIN 2018	7
4. LA POPULATION SUISSE ET ETRANGERE.....	13
4.1. La population étrangère selon le permis de résidence	15
4.2. La population étrangère selon la nationalité	19
5. LE SEXE ET L'ÉTAT CIVIL.....	22
6. L'ÂGE	26

1. INTRODUCTION

Nouvelle procédure de recensement dès l'année 2010

Jusqu'en 2009, le recensement cantonal de la population s'est basé sur une extraction de données des Registres des habitants que les communes fournissaient au Service de statistique. Depuis le 31 décembre 2010, la procédure de recensement de la population a changé. Les résultats sont dorénavant issus d'une extraction de la base de données personnes du canton de Neuchâtel (BDP) qui intègre également tous les habitants du canton.

Le recensement fédéral de la population (RFP), compétence de l'Office fédéral de la statistique (OFS), est réalisé sur la base de cette même extraction.

Le nombre d'informations contenues dans cette extraction est plus élevé que les données obtenues auparavant sur papier de la part des communes. Cette nouvelle richesse d'informations a donc été exploitée et fait l'objet de ce rapport.

Traitement de la population résidente permanente au 31 décembre 2018

Sans indication spécifique, la date de référence de ces résultats est le 31 décembre 2018.

Les résultats présentés ci-dessous concernent la population résidente permanente, selon la définition suivante :

Population résidente permanente : Sont assimilées à la population résidente permanente toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins. La population résidente permanente comprend :

- Toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse
- Les personnes de nationalité étrangère y séjournant à l'année, à savoir
 1. Tous les titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C)
 2. Tous les titulaires d'une autorisation de séjour (livret B)
 3. Les diplomates et fonctionnaires internationaux ainsi que les membres de leurs familles (livret Ci)
 4. Les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée de 12 mois ou plus (livret F et L) en Suisse depuis au moins 12 mois
 5. Les requérants d'asile (livret N) en Suisse depuis au moins 12 mois

Un document présentant le canton de Neuchâtel en comparaison aux autres cantons sera publié au mois d'août prochain. En effet, l'OFS ne publie les données cantonales qu'à ce moment-là.

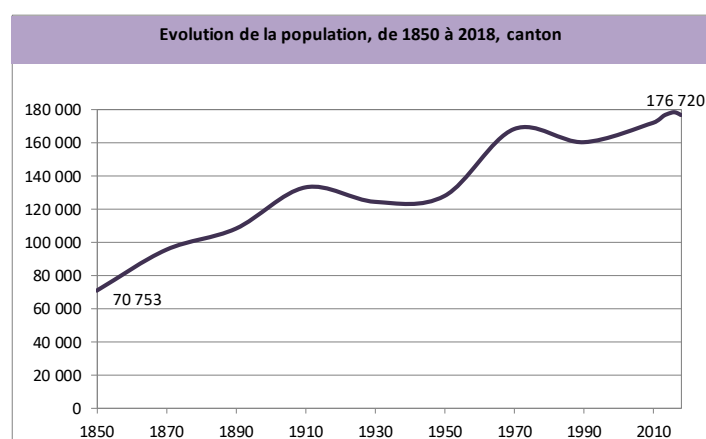
2. LA POPULATION DANS LE TEMPS

Selon des sources historiques relatives à un dénombrement général des hommes à des fins militaires en 1712, la population habitant le canton de Neuchâtel atteignait les 25 à 28 000 habitants.

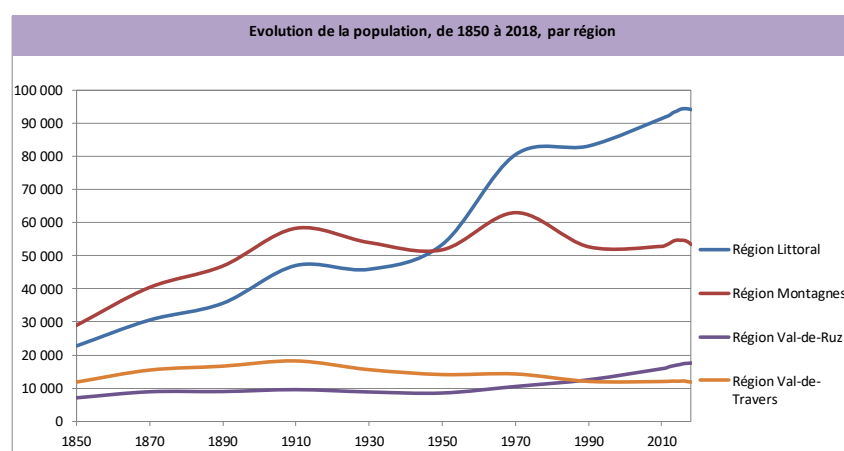
Le premier recensement fédéral de la population date de 1850

Le 1^{er} recensement fédéral de la population date de l'année 1850 et fournit des données plus fiables que les estimations antérieures. Dans le canton de Neuchâtel, 70 753 personnes sont recensées, dont 12 638 pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, 8514 au Locle, 7901 à Neuchâtel et 1770 à Fleurier. Une forte expansion démographique a donc eu lieu et principalement lors de la 2^{ème} partie du XVIII^{ème} siècle. Elle est le résultat de divers facteurs tels que les progrès de la médecine et de l'hygiène, un taux de mortalité infantile moins élevé, une espérance de vie qui s'allonge ainsi que le développement des activités industrielles.

De 1850 à 1910, la population du canton de Neuchâtel a augmenté de manière assez régulière avant de décliner jusqu'en 1930 puis de reprendre sa croissance jusqu'à la fin des années 60. Entre 1970 et 1980, elle a diminué de presque 10 000 habitants, avant de repartir à la hausse.



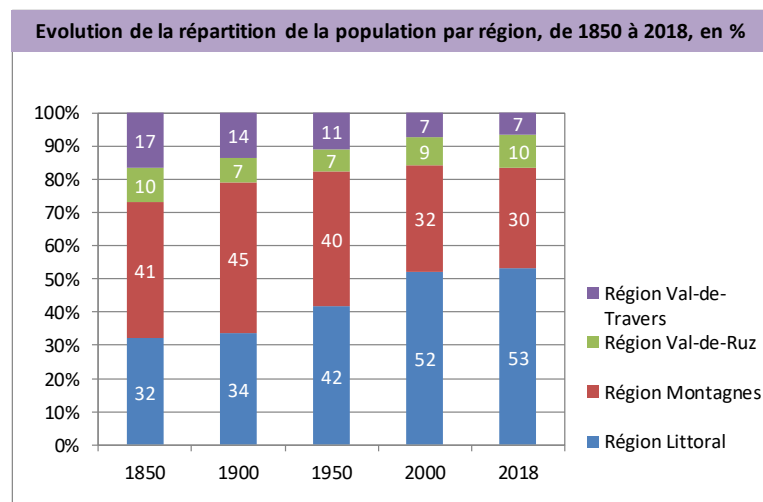
Entre 1850 et 2018, la région ayant gagné le plus d'habitants est celle du Littoral (+71 292) devant celle des Montagnes (+24 359) et celle de Val-de-Ruz (+10 302). En 2018, la région Val-de-Travers affiche un nombre d'habitants pratiquement identique à celui de 1850 (14 personnes supplémentaires).



En 1850, la région Montagnes abritait presque la moitié (41%) de la population neuchâteloise. Dès les années 50, cette région ainsi que celle du Littoral se partageaient presque le même pourcentage d'habitants (40 et 42%).

Forte augmentation de la population dans la région Littoral dès la deuxième moitié du XX^{ème} siècle

Entre 1950 et 2018, la région Littoral (+11%) présente la plus forte augmentation de population.



De 1970 à 2018, la région ayant montré la plus forte croissance de sa population est celle de Val-de-Ruz. Elle devance les régions du Littoral et des Montagnes.

Evolution de la population par région, en %				
Régions	1970 à 1980	1980 à 1990	1990 à 2000	2000 à 2018
Littoral	+ 0.13	+ 3.10	+ 4.66	+ 8.13
Montagnes	- 12.23	- 4.67	+ 0.47	+ 0.88
Val-de-Ruz	+ 6.07	+ 12.00	+ 14.61	+ 21.63
Val-de-Travers	- 18.07	+ 2.89	+ 1.70	- 3.39
Canton de Neuchâtel	- 5.66	+ 1.01	+ 3.84	+ 6.15

Evolution 1970-2018	Cinq Communes	
	Ayant gagné des habitants	Ayant perdu des habitants
Val-de-Ruz	+ 6 812	
La Grande Béroche	+ 3 290	
La Tène	+ 2 284	
Boudry	+ 2 255	
Milvignes	+ 2 008	
Les Verrières		- 275
Val-de-Travers		- 2 076
Le Locle		- 4 371
Neuchâtel		- 4 670
La Chaux-de-Fonds		- 4 760

De 1970 à 2018, la commune ayant gagné le plus d'habitants est celle de Val-de-Ruz alors que la Ville de La Chaux-de-Fonds en a le plus perdu (il s'agit du solde net, c'est-à-dire de la différence entre les arrivées et les départs, et de la différence entre les naissances et les décès).

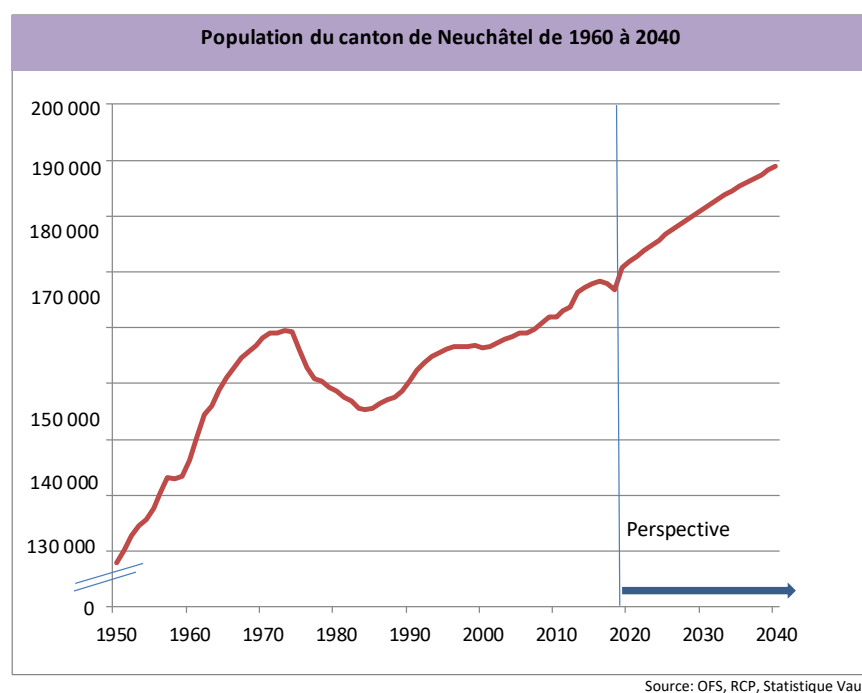
**Quelques 199'000
habitants en 2040,
selon les perspectives
démographiques
régionales**

Depuis 2001, la croissance de la population du canton est positive et oscille entre +0.1% et +1%. Le passage de 2017 à 2018 présente cependant une évolution négative (-0.6%). Ce fut également le cas entre 2016 et 2017 mais de manière moins marquée (-0.3%).

Selon les démographes, on s'attend à dénombrier quelques 199 000 habitants dans le canton en 2040. Près du quart d'entre eux aura plus de 65 ans. Quant à l'effectif des moins de 20 ans, il ne représentera plus qu'un cinquième de la population.

Si les tendances actuelles se poursuivent, en termes de soldes migratoire et naturel, on peut s'attendre à ce que la population du canton continue d'augmenter au moins jusqu'en 2060.

L'espérance de vie à la naissance devrait s'accroître et le vieillissement de la population se poursuivre.



3. LA POPULATION PAR COMMUNE A FIN 2018

176 720
habitants dans
le canton : une
diminution de
1142 personnes

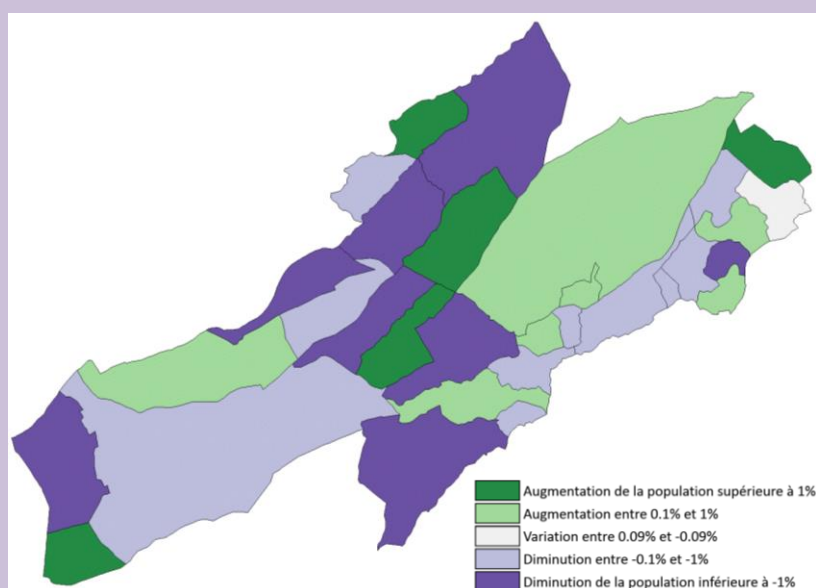
À fin 2018, le canton de Neuchâtel compte 176 720 habitants. Ceci signifie une perte de 1142 personnes, correspondant à une diminution de 0.64%, entre 2017 et 2018. Il s'agit de la 2^{ème} diminution de population consécutive, après celle de la fin 2017 (-0.32%).

Population résidente permanente	Effectifs à fin décembre		Evolution 2016 - 2017	
	2017	2018	en valeur	en %
Canton				
Suisses	132 787	132 120	- 667	- 0.50
Etrangers	45 075	44 600	- 475	- 1.05
Hommes	87 046	86 582	- 464	- 0.53
Femmes	90 816	90 138	- 678	- 0.75
Régions				
Littoral	94 335	94 076	- 259	- 0.27
Montagnes	54 204	53 373	- 831	- 1.53
Val-de-Ruz	17 414	17 499	+ 85	+ 0.49
Val-de-Travers	11 909	11 772	- 137	- 1.15
Canton de Neuchâtel	177 862	176 720	- 1 142	- 0.64

Entre 2017 et 2018,
la commune Val-de-
Ruz a gagné 81
habitants (+0.5%)

Evolution 2017-2018	Cinq Communes	
	Ayant gagné des habitants	Ayant perdu des habitants
Val-de-Ruz	+ 81	
La Sagne	+ 50	
La Tène	+ 49	
Boudry	+ 30	
Corcelles-cormondrèche	+ 18	
Val-de-Travers		-92
La Grande Béroche		- 96
Neuchâtel		- 111
Le Locle		- 168
La Chaux-de-Fonds		- 692

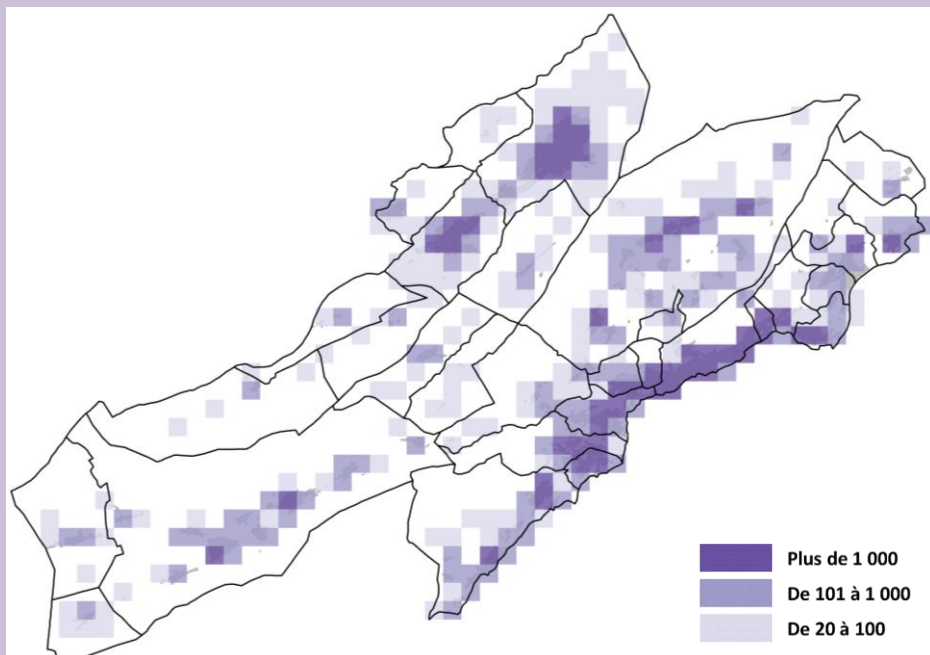
Évolution de la population entre 2017 et 2018, en %, par commune



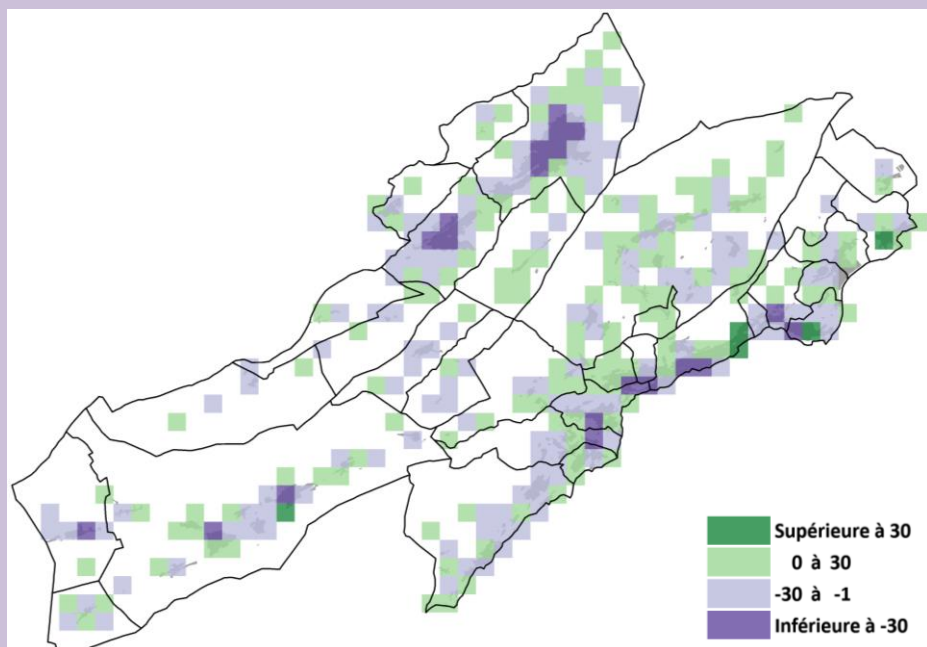
Evolution de la population	Population au		Variation	
	31.12.2017	31.12.2018	totale	en %
Boudry	6 129	6 159	+ 30	+ 0.5
Corcelles-Cormondrèche	4 741	4 759	+ 18	+ 0.4
Cornaux	1 585	1 563	- 22	- 1.4
Cortailod	4 772	4 731	- 41	- 0.9
Cressier	1 873	1 886	+ 13	+ 0.7
Enges	273	272	- 1	- 0.4
Hauterive	2 650	2 623	- 27	- 1.0
La Grande Béroche	8 956	8 860	- 96	- 1.1
La Tène	4 963	5 012	+ 49	+ 1.0
Le Landeron	4 645	4 645	+ 0	+ 0.0
Lignièrès	954	967	+ 13	+ 1.4
Milvignes	9 014	8 985	- 29	- 0.3
Neuchâtel	33 466	33 355	- 111	- 0.3
Peseux	5 820	5 809	- 11	- 0.2
Roche fort	1 267	1 239	- 28	- 2.2
Saint-Blaise	3 227	3 211	- 16	- 0.5
Région Littoral	94 335	94 076	- 259	- 0.3
Brot-Plamboz	263	270	+ 7	+ 2.7
La Brévine	625	630	+ 5	+ 0.8
La Chaux-de-Fonds	38 633	37 941	- 692	- 1.8
La Chaux-du-Milieu	495	492	- 3	- 0.6
La Sagne	966	1 016	+ 50	+ 5.2
Le Cerneux-Péquignot	317	311	- 6	- 1.9
Le Locle	10 382	10 214	- 168	- 1.6
Les Brenets	1 044	1 043	- 1	- 0.1
Les Planchettes	205	209	+ 4	+ 2.0
Les Ponts-de-Martel	1 274	1 247	- 27	- 2.1
Région Montagnes	54 204	53 373	- 831	- 1.5
Valangin	505	509	+ 4	+ 0.8
Val-de-Ruz	16 909	16 990	+ 81	+ 0.5
Région Val-de-Ruz	17 414	17 499	+ 85	+ 0.5
La Côte-aux-Fées	435	442	+ 7	+ 1.6
Les Verrières	720	668	- 52	- 7.2
Val-de-Travers	10 754	10 662	- 92	- 0.9
Région Val-de-Travers	11 909	11 772	- 137	- 1.2
Régions				
Littoral	94 335	94 076	- 259	- 0.3
Montagnes	54 204	53 373	- 831	- 1.5
Val-de-Ruz	17 414	17 499	+ 85	+ 0.5
Val-de-Travers	11 909	11 772	- 137	- 1.2
Canton de Neuchâtel	177 862	176 720	- 1 142	- 0.6

Dans le cadre de la nouvelle procédure de recensement de la population, les communes ont procédé à l'attribution d'un numéro de bâtiment et de logement à chaque habitant. Ces deux identifiants permettent dorénavant d'exploiter les données à l'échelle du bâtiment et de réaliser des cartes atteignant un degré de précision inaccessible auparavant.

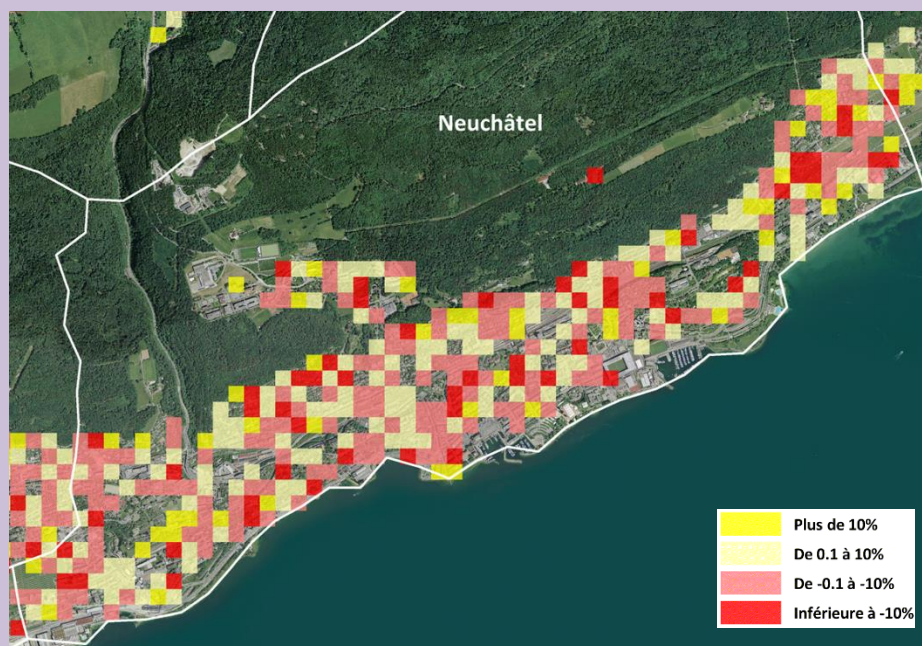
Densité de la population à la fin 2018, par habitant au km²



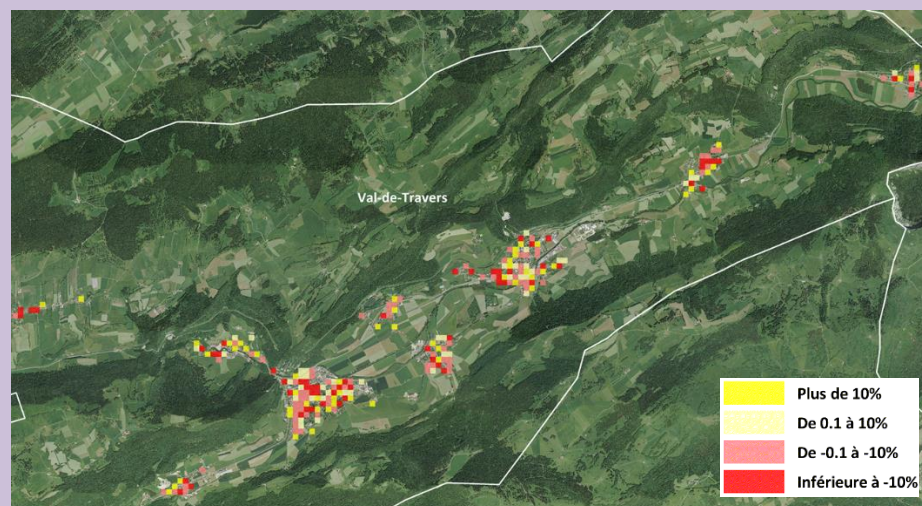
Évolution de la population entre 2017 et 2018, au km², en valeur absolue



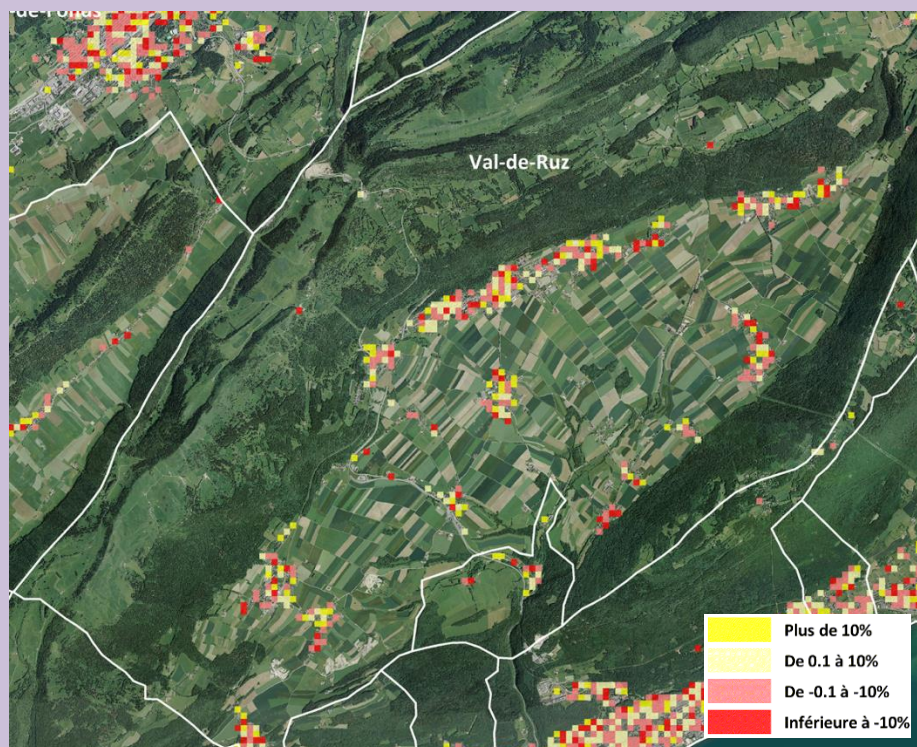
Évolution de la population entre 2017 et 2018, en %, à l'hectare, commune de Neuchâtel



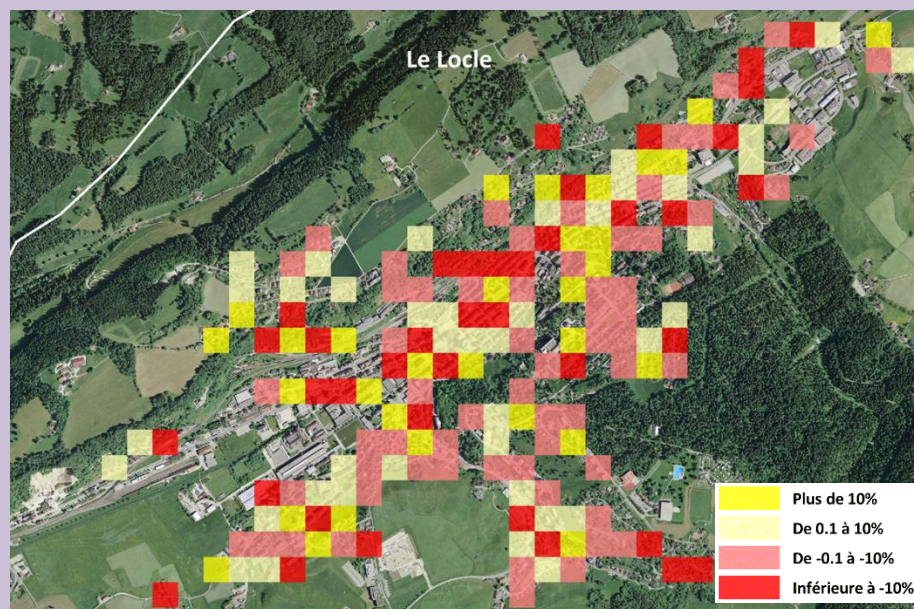
Évolution de la population entre 2017 et 2018, en %, à l'hectare, commune de Val-de-Travers



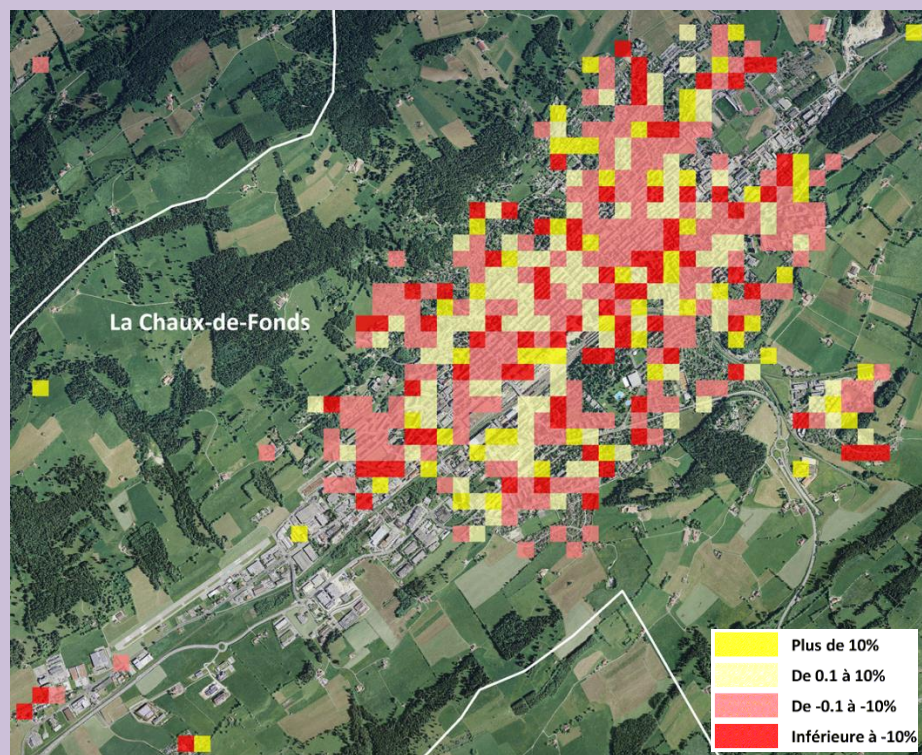
Évolution de la population entre 2017 et 2018, en %, à l'hectare, commune de Val-de-Ruz



Évolution de la population entre 2017 et 2018, en %, à l'hectare, commune du Locle



Évolution de la population entre 2017 et 2018, en %, à l'hectare,
commune de La Chaux-de-Fonds



4. LA POPULATION SUISSE ET ETRANGERE

Diminution de la population suisse et baisse du nombre de ressortissants étrangers

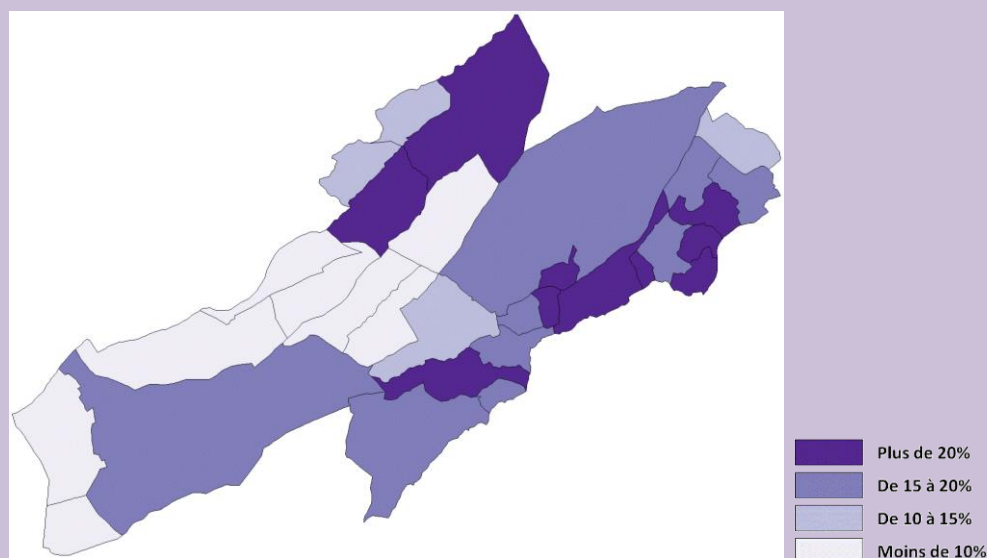
La diminution de la population observée entre 2017 et 2018 est due à une diminution du nombre de ressortissants suisses (-667, soit -0.50%) ainsi qu'à la baisse des effectifs des personnes de nationalité étrangère (-475, soit -1.05%).

La population suisse a diminué dans toutes les régions, excepté dans celle de Val-de-Ruz. Pour ce qui concerne les ressortissants étrangers, la situation est identique (baisse dans toutes les régions, sauf dans celle de Val-de-Ruz).

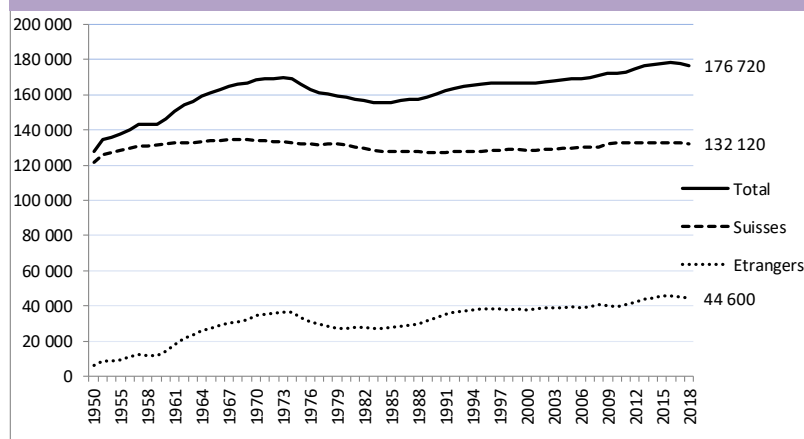
Evolution de la population en 2018, selon l'origine, par région

Régions	Population suisse			Population étrangère			Population totale		
	2017	2018	Différence	2017	2018	Différence	2017	2018	Différence
Régions									
Littoral	69 686	69 549	-137	24 649	24 527	-122	94 335	94 076	-259
Montagnes	38 926	38 415	-511	15 278	14 958	-320	54 204	53 373	-831
Val-de-Ruz	14 487	14 516	+ 29	2 927	2 983	+ 56	17 414	17 499	+ 85
Val-de-Travers	9 688	9 640	-48	2 221	2 132	-89	11 909	11 772	-137
Canton de Neuchâtel	132 787	132 120	-667	45 075	44 600	-475	177 862	176 720	-1 142

Part de la population étrangère, en %, par commune, 2018



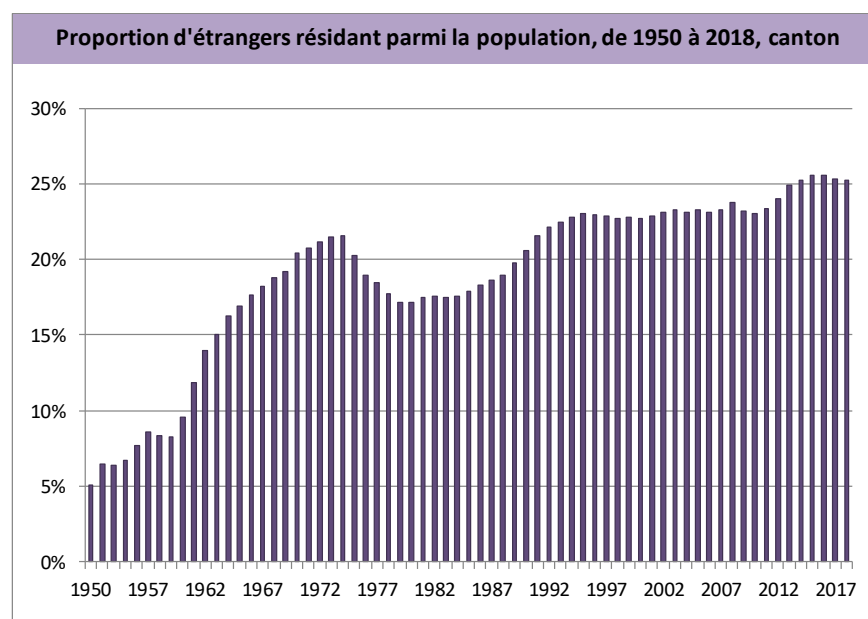
Evolution de la population, selon l'origine, de 1950 à 2018, canton



176 720 habitants à fin 2018, deuxième diminution de la population de ces 18 dernières années

En 1950, le nombre de personnes de nationalité suisse se montait à 121 391. Les ressortissants étrangers étaient au nombre de 6465, représentant ainsi le 5.06% de la population du canton.

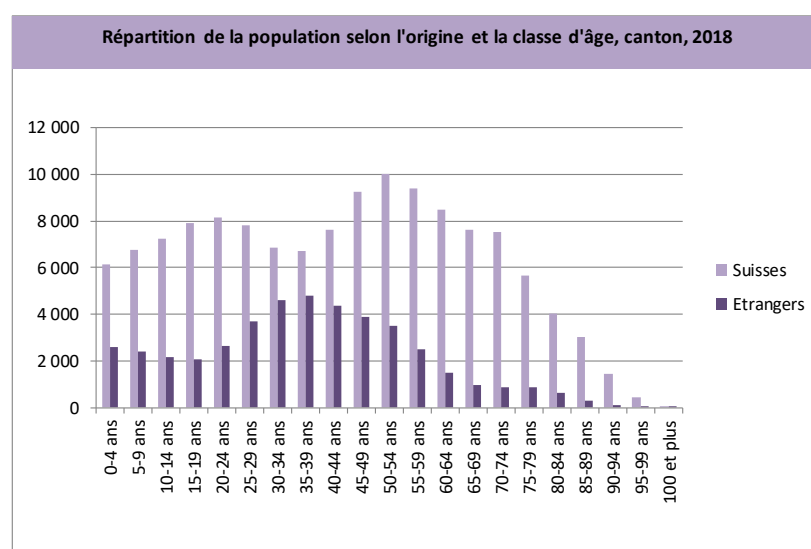
En 1974, au plus fort du boom horloger, les personnes de nationalité étrangère étaient 36 464 (21.54%). Cinq ans plus tard, suite à la crise pétrolière, leurs effectifs ne représentaient plus que le 17.15% de la population. Cette proportion augmente ensuite régulièrement jusqu'en 2001 (22.87%) et se stabilise durant ces 10 dernières années (23.08% en 2002 et 23.99% en 2012). Elle augmente à nouveau légèrement de 2013 (24.89%) à 2015 (25.53%) et présente une stabilité durant les trois dernières années (25.57% en 2016, 25.34% en 2017 et 25.24% en 2018).

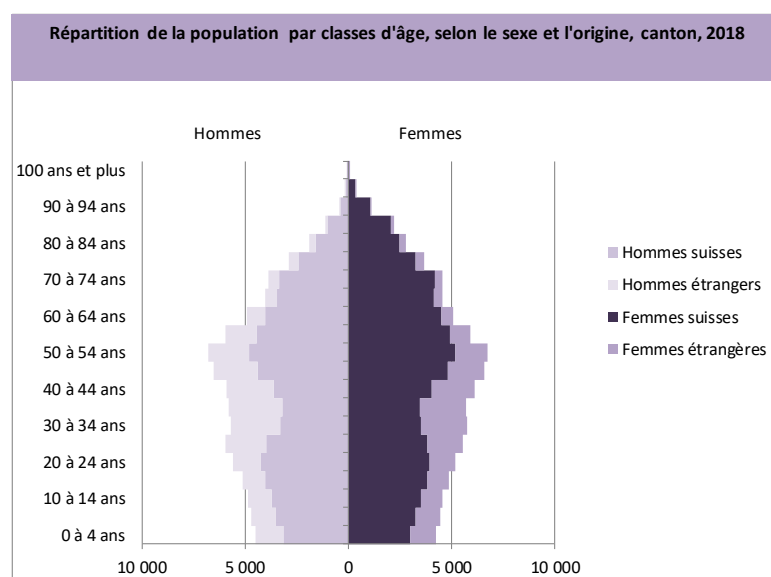


La structure par âge est différente entre les suisses et les étrangers.

Selon la répartition par âges, on observe deux pics de population pour ce qui concerne les personnes d'origine suisse, à savoir dans les tranches d'âge 15 à 29 ans et 45 à 64 ans.

Quant aux ressortissants étrangers, ils sont les plus nombreux entre 25 et 54 ans et bien moins présents dès 65 ans.





414 demandes de naturalisation en 2018

En 2018, le Conseil d'Etat a accordé la nationalité suisse à 665 personnes, ce qui équivaut à 414 demandes (1067 personnes / 600 demandes en 2017).

4.1. La population étrangère selon le permis de résidence

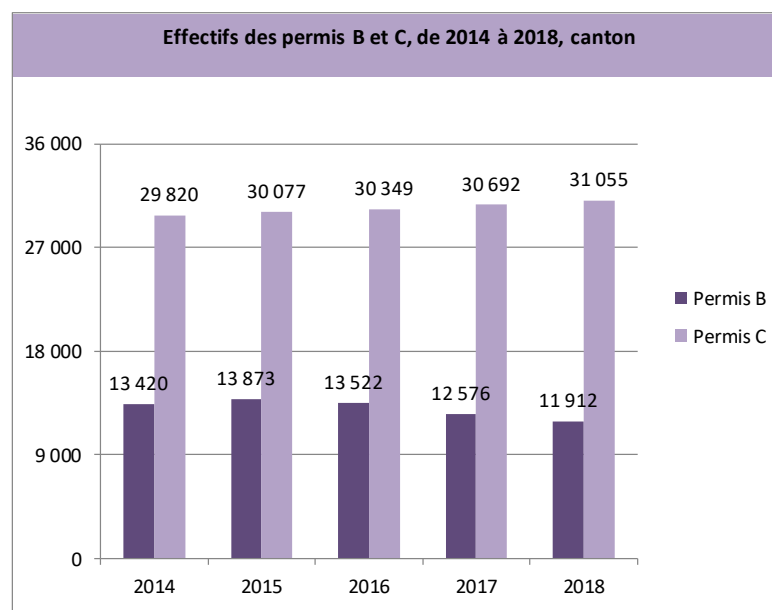
Permis	Intitulé	Durée	Conditions d'attribution
L	autorisation de séjour de courte durée	de 3 à 12 mois, prolongeable jusqu'à 24 mois	contrat de travail, moyens financiers suffisants ou inscription dans une école
B	autorisation de séjour	1 année (5 ans pour les Européens), prolongeable d'année en année pour autant qu'aucun motif ne s'y oppose	contrat de travail, moyens financiers suffisants ou inscription dans une école
C	autorisation d'établissement	5 ans renouvelables	séjour de 5 à 10 ans en Suisse
N	permis pour les requérants d'asile	jusqu'à la fin de la procédure d'asile	-
CI	autorisation de séjour pour les personnes de la famille de fonctionnaires d'organisations intergouvernementales ou de représentations étrangères	durée de la fonction du titulaire principal	-
F	admission provisoire	dépend de la décision des autorités compétentes	-

Diminution des effectifs avec une autorisation de séjour

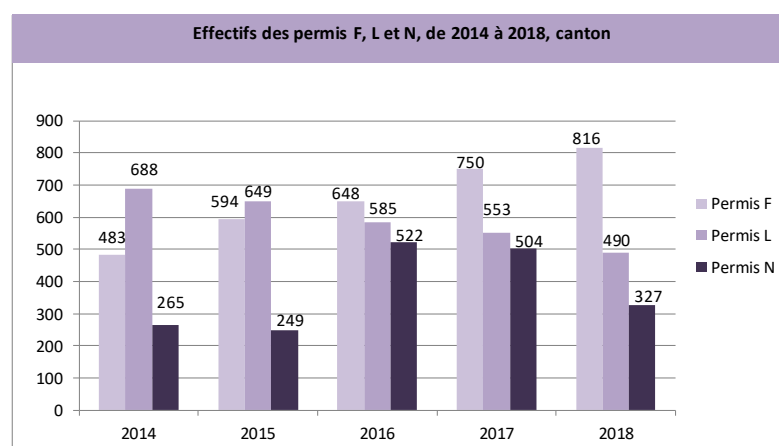
La baisse de la population étrangère observée entre 2017 et 2018 est engendrée principalement par la diminution du nombre de personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour (permis B) qui est vraisemblablement liée à la conversion des permis B en permis C, après 5 ans. Une autre partie de cette diminution pourrait être attribuée à une baisse de l'attractivité du marché du travail dans le canton, voire de la Suisse en général.

Effectif et variation de la population, selon l'origine et le type de permis, canton			
	2017	2018	Variation
Suisses	132 787	132 120	- 667
Etrangers	45 075	44 600	- 475
Permis d'établissement (C)	30 663	31 030	+ 367
Autorisations de séjour (B)	12 576	11 912	- 664
Admissions provisoires (F)	750	816	+ 66
Requérants d'asile (N)	504	327	- 177
Séjours de courte durée (L)	553	490	- 63
Diplomates et fonctionnaires internationaux	29	25	- 4
Population totale	177 862	176 720	- 1 142

De 2014 à 2018, le nombre de personnes au bénéfice d'un permis C a augmenté de 1235. Pour ce qui concerne le nombre de ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis B, il a diminué (-1508).

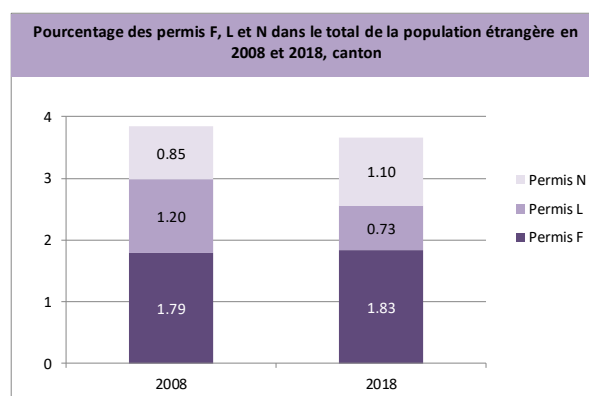
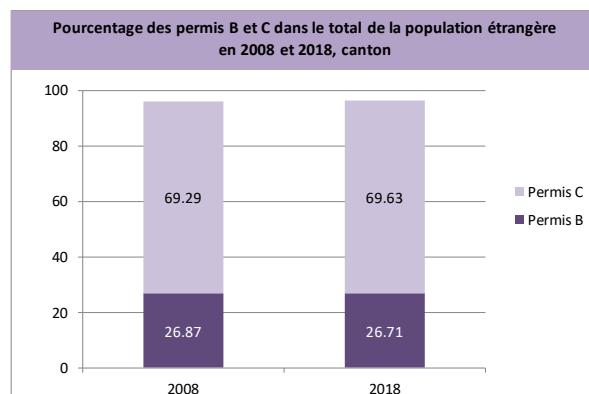


S'agissant de la population titulaire d'un permis F, elle affiche une augmentation de 333 personnes en cinq ans alors que les permis L affichent une constante diminution de 2014 à 2018. Quant aux permis N, ils augmentent fortement en 2016 et 2017 puis présentent une diminution en 2018 (-177).



Parmi le total de la population étrangère du canton de Neuchâtel, les détenteurs d'un permis C sont les plus nombreux. En 2018, pratiquement sept étrangers sur dix (69%) disposent du permis d'établissement.

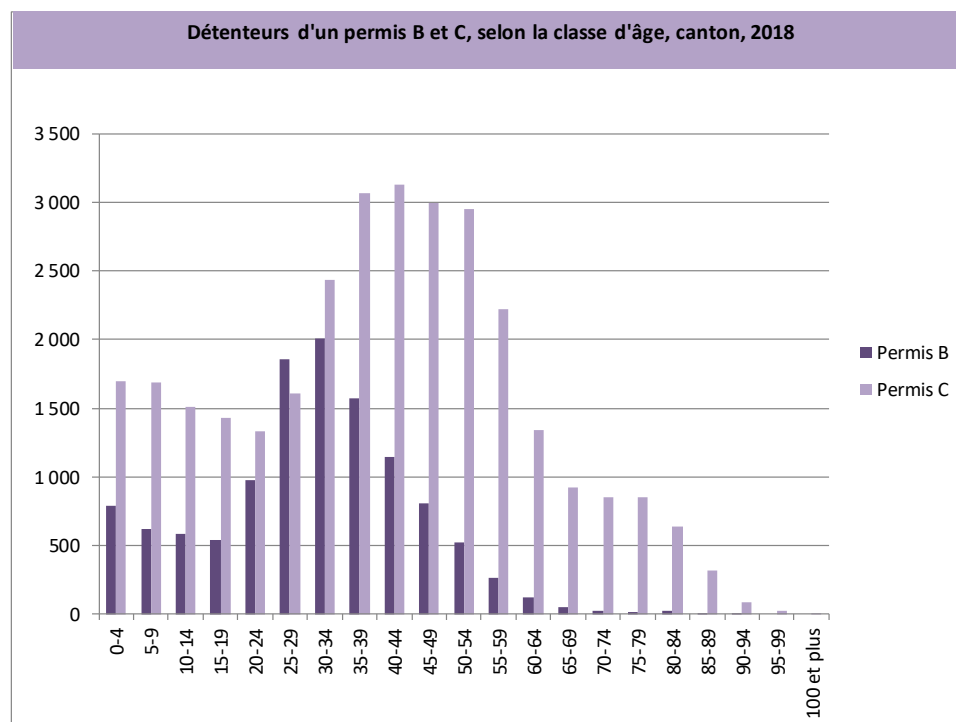
Entre 2008 et 2018, les pourcentages des permis B et C sont restés stables.



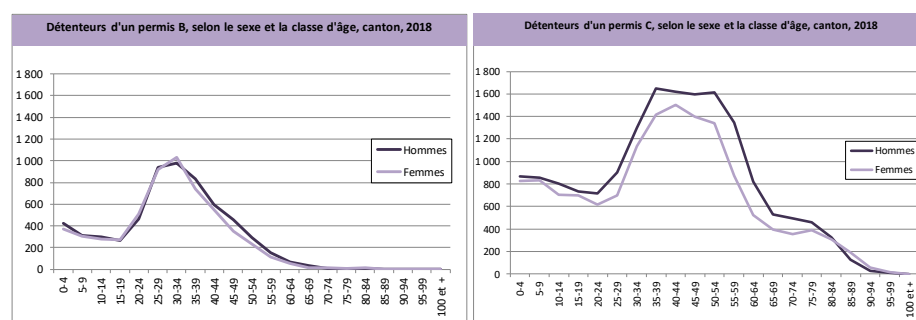
Quant aux pourcentages des permis F et N, ils ont augmenté en dix ans alors que les permis L ont diminué.

La population étrangère avec un permis C est plus âgée que celle avec un permis B.

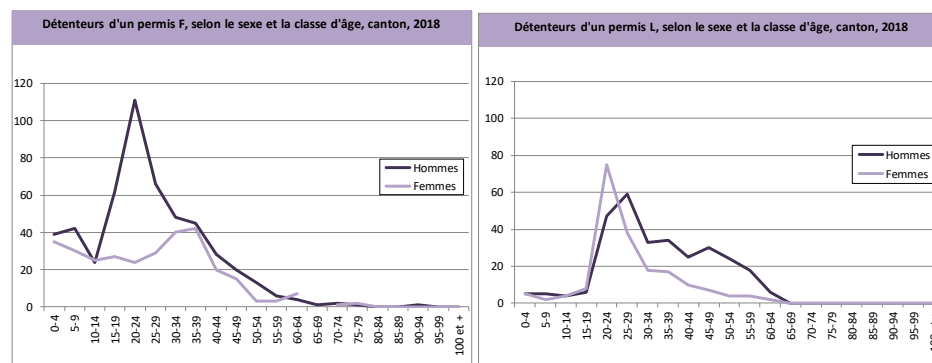
La majorité des détenteurs d'un permis C a entre 30 et 59 ans. Ils sont également nombreux dans la tranche d'âge des 0 à 19 ans. Quant aux permis B, ils sont les plus nombreux entre 25 et 39 ans. À relever qu'entre 25 et 29 ans, il y a plus de permis B (1854) que de C (1603).



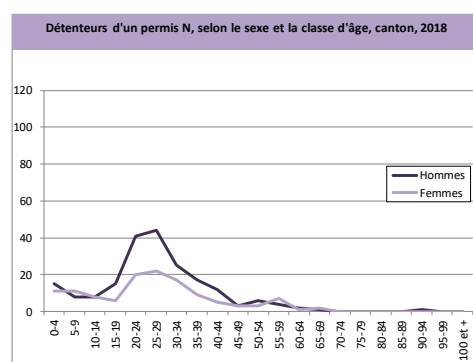
Parmi les personnes détentrices d'un permis B, la répartition hommes – femmes est presque identique. Pour ce qui concerne les permis C, il y a plus d'hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Cette différence est la plus grande pour les personnes dans la tranche d'âge des 55 à 59 ans.



S'agissant des permis F, le nombre d'hommes est nettement plus élevé entre 20 et 24 ans. Les femmes sont, quant à elle, moins nombreuses que les hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Entre 20 et 24 ans, les femmes (75) possédant un permis L sont plus nombreuses que les hommes (47).



Pour ce qui concerne les permis N, les hommes sont majoritaires excepté entre 5 et 9 ans et dans la classe d'âge des 55-59 ans.



Le canton de Neuchâtel dénombre un peu moins de 13 000 Portugais à fin décembre 2018

4.2. La population étrangère selon la nationalité

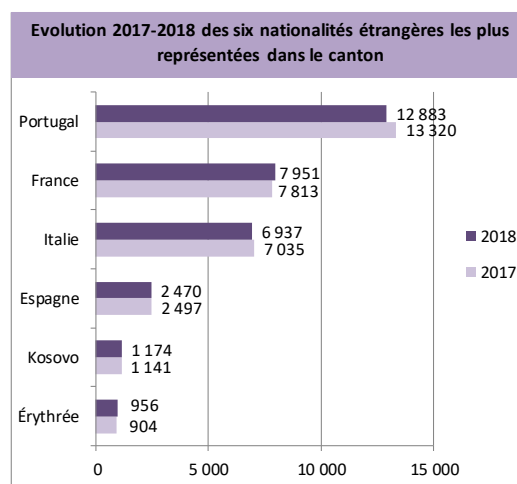
Depuis l'année 2004, les ressortissants de nationalité portugaise constituent la communauté étrangère la plus importante du canton de Neuchâtel. Depuis 2016, leur nombre diminue cependant. Les nationalités suivantes forment régulièrement le quatuor de tête: Portugal, France, Italie et Espagne.

A la fin 2018, 150 nationalités sont représentées dans le canton.

RCP2018: Population étrangère selon la nationalité par pays, canton			
Rang	Pays	Total	
1	Portugal	12 883	
2	France	7 951	
3	Italie	6 937	
4	Espagne	2 470	
5	Kosovo	1 174	
6	Érythrée	956	
7	Turquie	763	
8	Allemagne	604	
9	Bosnie et Herzégovine	542	
10	Belgique	462	
11	Maroc	447	
12	Syrie	446	
13	Congo (Kinshasa)	426	
14	Roumanie	413	
15	Brésil	400	
16	Chine	357	
17	Tunisie	350	
18	Royaume-Uni	340	
19	Sri Lanka	312	
20	Pologne	277	
21	Afghanistan	270	
22	Cameroun	265	
23	Serbie	252	
24	Somalie	225	
25	Algérie	221	
26	Russie	208	
27	Irak	201	
28	Pays-Bas	200	
29	Thaïlande	174	
30	Angola	172	
31	Autres et inconnu	3 902	
	Total	44 600	

De 2017 à 2018, l'évolution des effectifs selon les six nationalités les plus représentées dans le canton s'observe de la manière suivante:

Les trois pays qui ont augmenté le nombre de leurs ressortissants vivant dans le canton entre 2017 et 2018 sont la France (+138 personnes), l'Érythrée (+52 personnes) et le Kosovo (+33 personnes). Les trois autres pays affichent une diminution des effectifs de leur population installée dans le canton, la plus forte étant celle du Portugal (-437 personnes) et la moins marquée celle de l'Espagne (-27 personnes).



La grande majorité des ressortissants étrangers (36 715, soit 82.32%) provient du continent européen; en outre, seules 24 personnes ont une origine australienne.

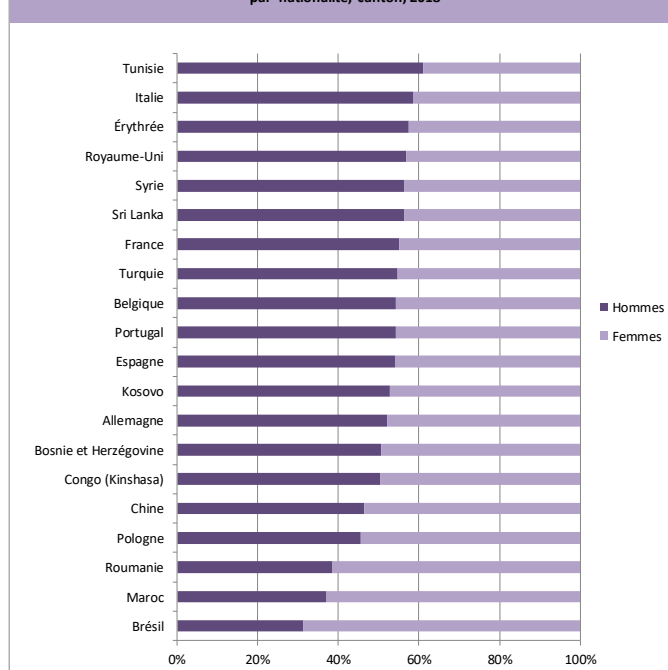
Population étrangère selon le sexe, par continent en %, canton, 2018

Continent	Hommes	Femmes	Total
Europe	44.78	37.54	82.32
Afrique	5.23	4.66	9.88
Asie	1.14	1.72	2.86
Amérique	2.44	2.38	4.82
Australie	0.03	0.03	0.05

Dans le canton, les deux tiers des tunisiens sont des hommes

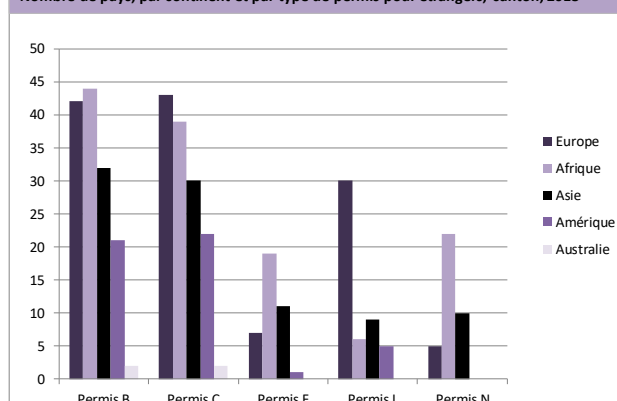
Lorsque nous prenons en compte les 20 premières nationalités du canton, c'est parmi les ressortissants tunisiens (350) que le pourcentage d'hommes est le plus élevé puisqu'il atteint les 61.14%. A l'autre extrémité, cette proportion n'atteint que 31.25% pour les brésiliens.

Proportion d'hommes et de femmes étrangers dans la population résidente, par nationalité, canton, 2018



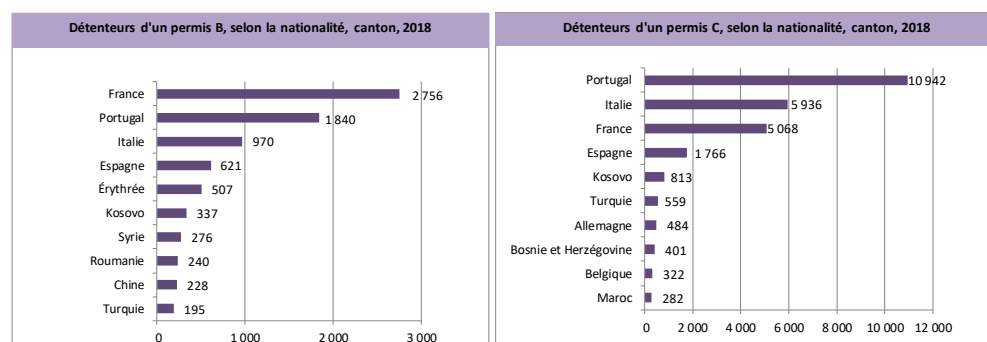
En examinant le nombre de pays par continent et par type de permis pour étrangers, il apparaît que le continent le plus représenté pour les permis C (43) et L (30) est l'Europe. S'agissant des permis B, l'Afrique (44) devance l'Europe (42). Pour ce qui concerne les permis F, l'Afrique (19) est en tête devant l'Asie (11). Le continent le mieux représenté pour les permis N est l'Afrique avec 22 pays.

Nombre de pays, par continent et par type de permis pour étrangers, canton, 2018

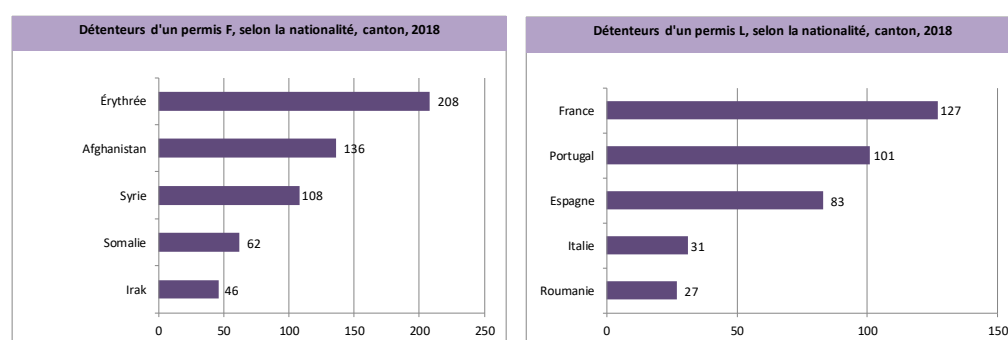


Près d'un Français sur trois dispose d'un permis B

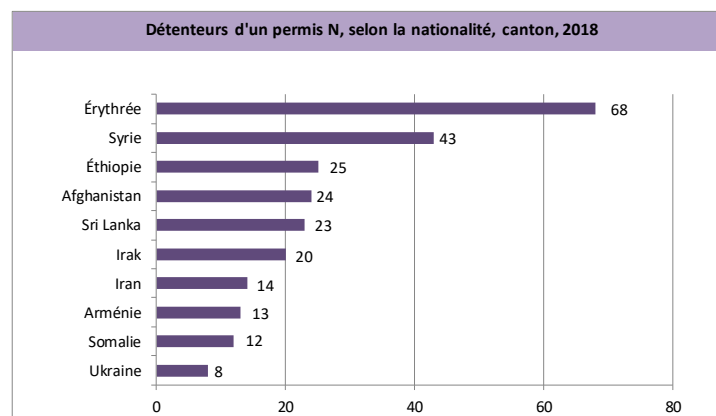
En 2018, les ressortissants étrangers les plus nombreux à détenir un permis B sont de nationalité française. Pour ce qui concerne les permis B, ce sont les portugais.



S'agissant des personnes au bénéfice d'un permis F, la majorité d'entre elles provient d'Érythrée. Quant aux détenteurs d'un permis L, ils sont en majorité issus de France.



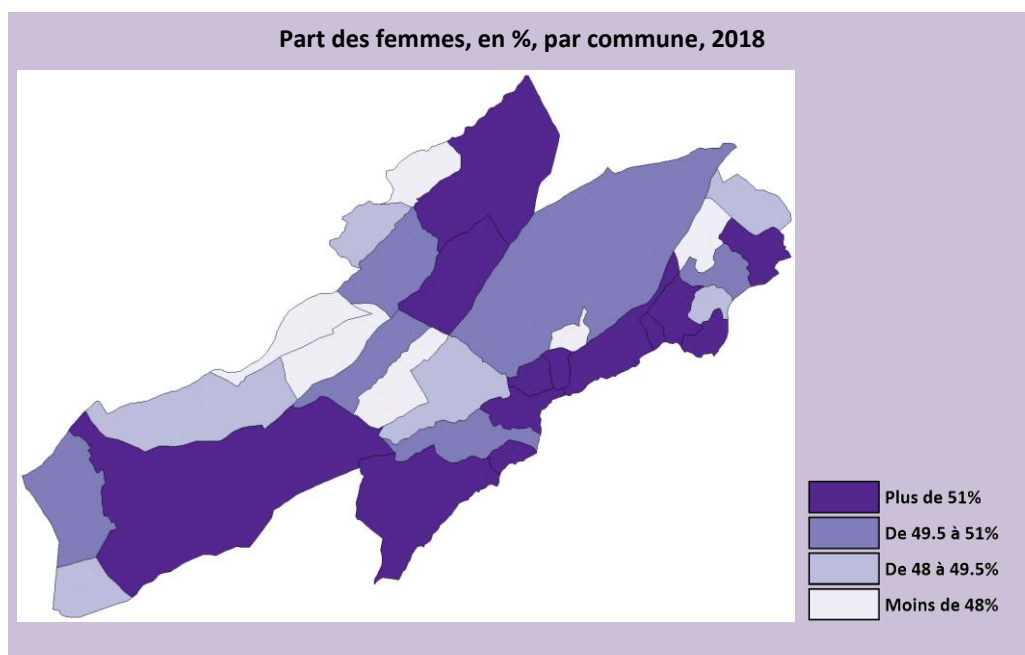
Les requérants d'asile sont, quant à eux, en majorité originaires d'Érythrée.



5. LE SEXE ET L'ÉTAT CIVIL

**3556 femmes
de plus que
d'hommes**

Au 31 décembre 2018, les femmes constituent le 51.0% de la population neuchâteloise. Leur effectif se monte à 90 138 personnes alors que les hommes sont 86 582.



La région dans laquelle la proportion de femmes est la plus grande est celle du Littoral alors que dans celle du Val-de-Ruz, la proportion d'hommes est la plus élevée du canton.

Population selon le sexe, par région, 2018, en %						
Régions	Population suisse		Population étrangère		Population totale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Littoral	47.14	52.86	53.45	46.55	48.78	51.22
Montagnes	47.33	52.67	53.20	46.80	48.97	51.03
Val-de-Ruz	48.87	51.13	56.25	43.75	50.13	49.87
Val-de-Travers	47.75	52.25	55.30	44.70	49.12	50.88
Canton de Neuchâtel	47.43	52.57	53.64	46.36	48.99	51.01

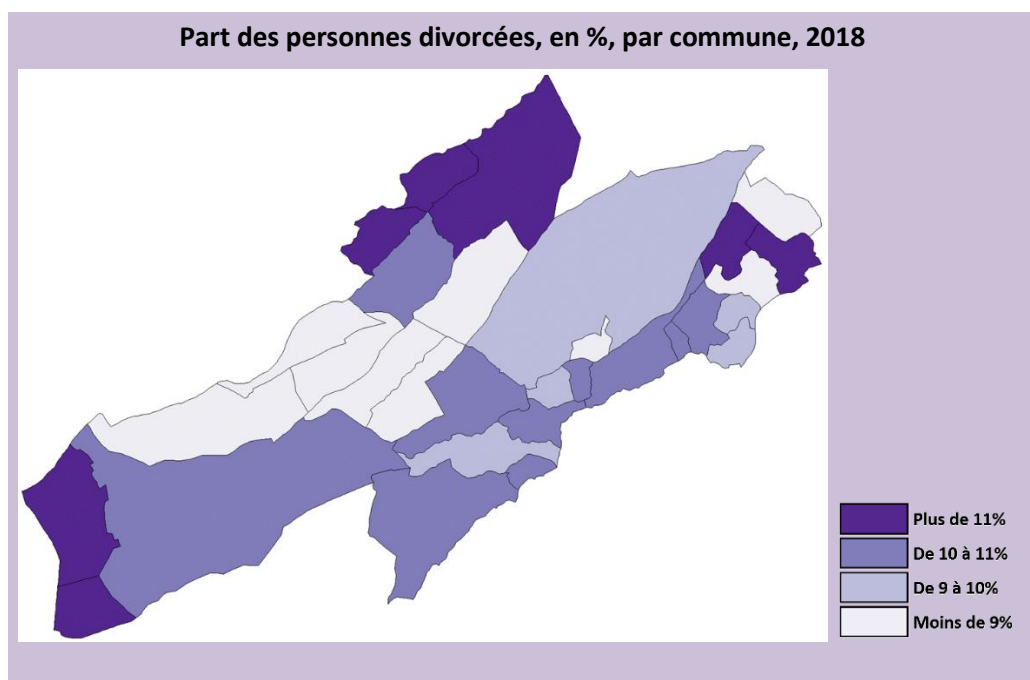
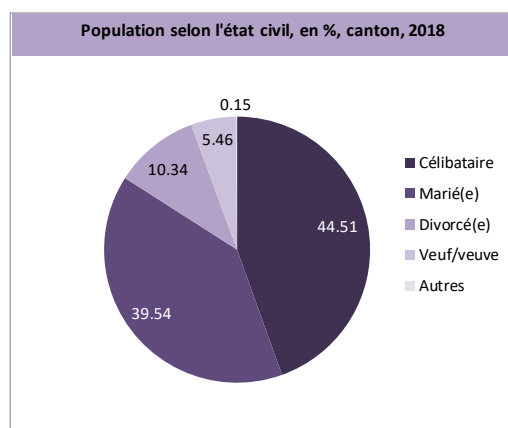
La proportion d'hommes et de femmes chez les personnes de nationalité suisse est quelque peu différente à celle observée chez les ressortissants étrangers. En effet, il y a plus de femmes (52.6%) que d'hommes chez les Suisses alors qu'elles sont moins nombreuses (46.4%) parmi les étrangers.

La majorité des habitants du canton (enfants compris) sont célibataires.

À la fin 2018, et pour la sixième année consécutive, les personnes célibataires sont majoritaires dans le canton (44.5%), devant les mariés (39.5%). Quant aux personnes divorcées, elles atteignent 10.3% du total des habitants du canton de Neuchâtel.

	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)	Lié(e) par un partenariat	Autres*
Régions						
Littoral	42 404	37 032	4 868	9 602	144	26
Montagnes	23 662	20 754	3 205	5 695	50	7
Val-de-Ruz	7 857	7 210	723	1 688	20	1
Val-de-Travers	4 729	4 880	855	1 290	14	4
Canton de Neuchâtel	78 652	69 876	9 651	18 275	228	38

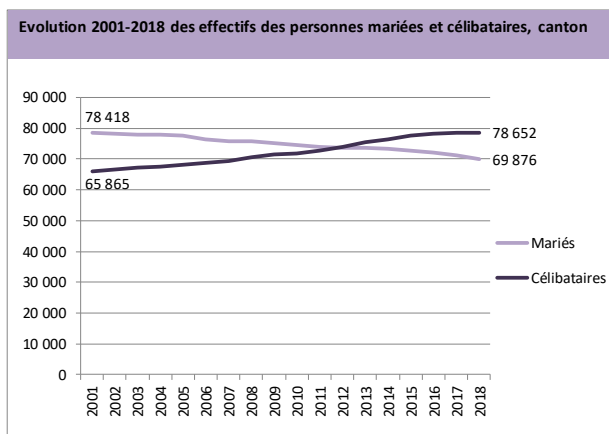
* La catégorie "Autres" regroupe les partenariats dissous ainsi que les non marié(e)s



La part des personnes mariées diminue

En dix-sept ans, la répartition de la population selon l'état civil a changé : le pourcentage de personnes mariées a fortement chuté (-7.52 points de pourcent), alors que celui des personnes célibataires et divorcées a augmenté (respectivement +4.99 et +3.44 points de pourcent).

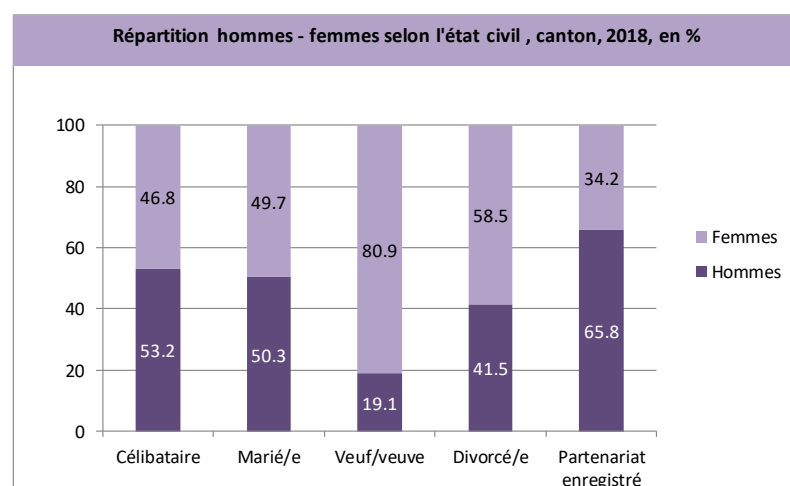
Evolution de la répartition de la population selon l'état civil, en %, canton				
	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)
Année du recensement				
2001	39.52	47.06	6.52	6.90
2018	44.51	39.54	5.46	10.34



Bien plus de veuves que de veufs

Pour ce qui concerne les personnes célibataires ainsi que celles qui sont mariées, la répartition entre les hommes et les femmes est presque identique. Il n'en est pas de même s'agissant des personnes veuves. En effet, la majorité concerne des femmes, ceci s'expliquant par une plus grande espérance de vie de ces dernières.

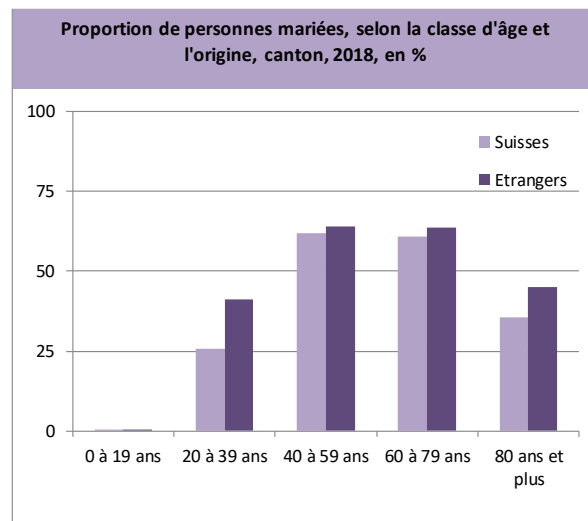
Le nombre de personnes ayant conclu un partenariat enregistré a régulièrement augmenté depuis l'année de sa création en 2007 (49) jusqu'en 2018 (228).



Parmi les personnes de nationalité suisse liées par un partenariat enregistré, 62% sont des hommes. Chez les ressortissants étrangers, cette proportion atteint 74%.

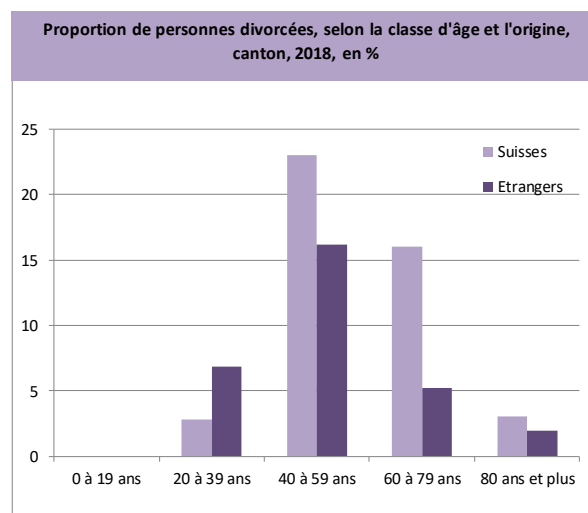
Dans toutes les classes d'âge, la proportion de personnes mariées est plus élevée chez les ressortissants étrangers.

Les ressortissants étrangers sont plus souvent mariés que les Suisses.



Le canton ne compte pas de personnes divorcées qui ont moins de 20 ans.

Parmi les personnes âgées de 20 à 39 ans, la proportion de ressortissants étrangers divorcés est plus élevée que chez les Suisses. Dès 40 ans, cette tendance s'inverse.



À la fin 2018, les ressortissants étrangers installés dans le canton de Neuchâtel sont majoritairement célibataires (45.97%) et mariés (42.19%) et très peu d'entre eux sont liés par un partenariat enregistré (0.15%).

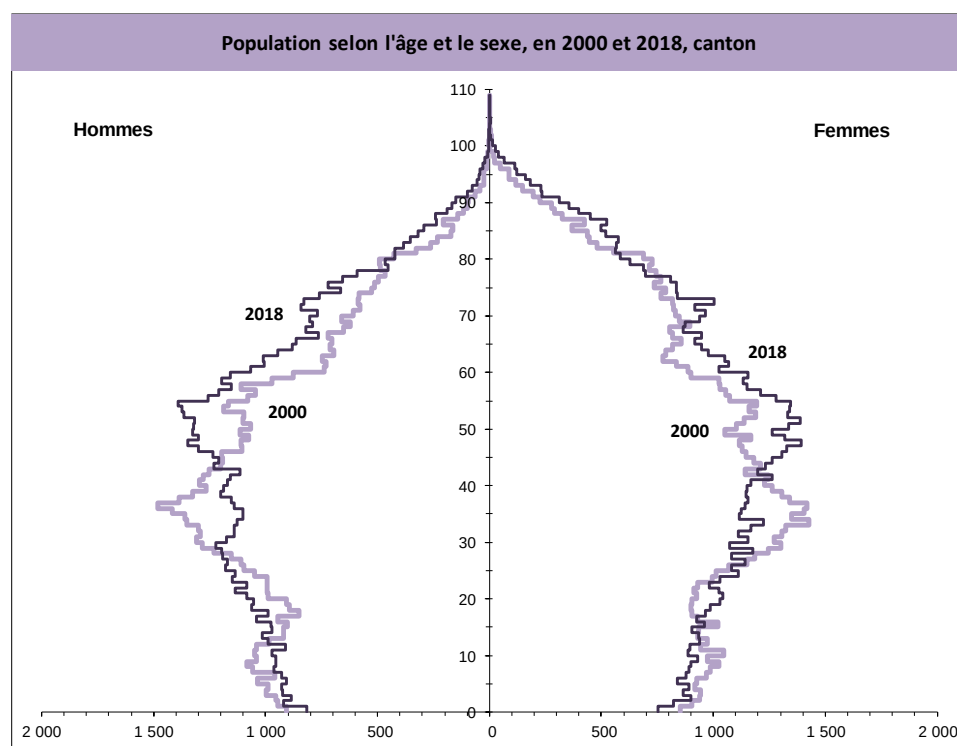
Le pourcentage de personnes divorcées pour les personnes de nationalité suisse se monte à 10.79% et n'atteint que les 9.02% pour ce qui concerne les ressortissants étrangers.

6. L'ÂGE

Plus d'un tiers des habitants du canton de Neuchâtel se trouvent dans la classe d'âge des 40 à 64 ans. Quant aux personnes de 80 ans et plus, elles sont un peu plus nombreuses que celles ayant entre 15 et 19 ans, soit environ 10 100 personnes.

Les femmes de 80 ans et plus sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes de cette classe d'âge. Parmi les 41 personnes centenaires, 35 sont des femmes.

Population selon la classe d'âge et le sexe, canton, 2018						
	Hommes		Femmes		Total	
	Total	en %	Total	en %	Total	en %
moins d'une année	817	0.94	755	0.84	1 572	0.89
1 à 14 ans	13 220	15.27	12 487	13.85	25 707	14.55
15 à 19 ans	5 124	5.92	4 868	5.40	9 992	5.65
20 à 39 ans	23 013	26.58	22 226	24.66	45 239	25.60
40 à 64 ans	30 049	34.71	30 483	33.82	60 532	34.25
65 à 79 ans	10 793	12.47	12 759	14.15	23 552	13.33
80 ans et plus	3 566	4.12	6 560	7.28	10 126	5.73
Population totale	86 582	100.00	90 138	100.00	176 720	100.00



Le rapport de dépendance démographique est un indicateur de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur clé de la dépendance démographique rapporte donc le nombre d'individus de moins de 20 ans et de plus de 65 ans à la population de 20 à 64 ans.

Rapport de dépendance des jeunes : Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de moins de 20 ans et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Rapport de dépendance des personnes âgées : Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de 65 ans ou plus et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

En 2003, le canton comptait 38.35 personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées entre 20 et 64 ans. Ce rapport a diminué en quinze ans pour atteindre 35.24%.

S'agissant de l'évolution du rapport de dépendance des personnes âgées entre 2003 et 2018, il a augmenté de 27.78 à 31.84 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Dans la région
Littoral, le
rapport de
dépendance des
personnes âgées
a augmenté de
5.7 points en 15
ans.

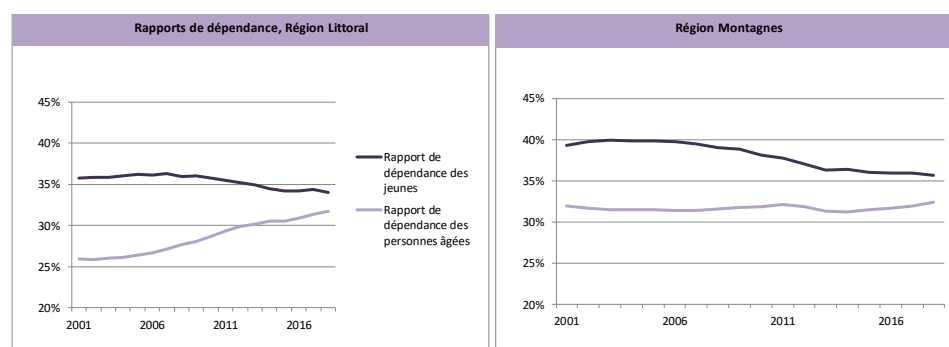
Evolution des rapports de dépendance démographique, de 2003 à 2018, en %						
Région	Rapport de dépendance des jeunes			Rapport de dépendance des personnes âgées		
	2003	2018	Variation en point de %	2003	2018	Variation en point de %
Littoral	35.86	33.99	-1.87	26.03	31.69	+ 5.66
Montagnes	39.95	35.63	-4.32	31.49	32.37	+ 0.88
Val-de-Ruz	43.73	40.55	-3.18	20.64	25.73	+ 5.09
Val-de-Travers	43.81	35.59	-8.22	34.25	40.22	+ 5.97
Canton	38.35	35.24	-3.11	27.78	31.84	+ 4.06

Il est intéressant de comparer ces deux rapports de dépendance à l'échelle des régions et des villes du canton. En effet, ils fournissent des informations sur la structure de la population en âge d'activité et les autres habitants.

Au cours de ces quinze dernières années, toutes les régions affichent un vieillissement de leur population. C'est dans la région Val-de-Travers que la variation du rapport de dépendance des personnes âgées est la plus marquée avec une hausse de 5.97 points de pourcent.

S'agissant du rapport de dépendance des jeunes, il a diminué dans toutes les régions.

À souligner que c'est dans la Région Val-de-Travers que le rapport de dépendance des jeunes a le plus diminué.

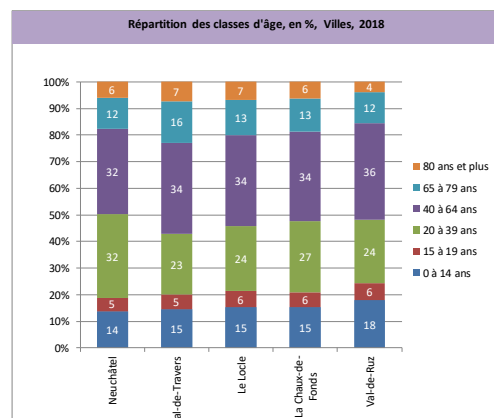


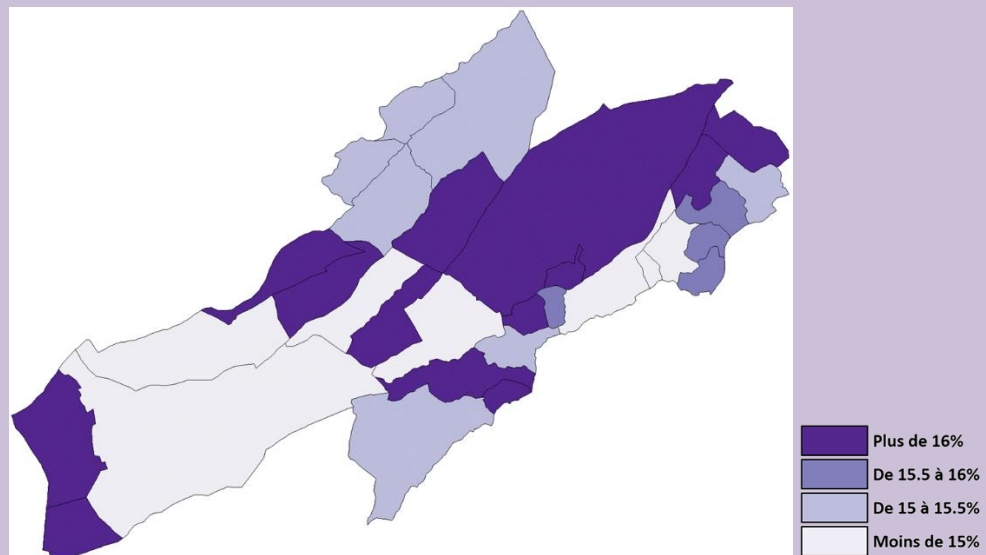


Pour ce qui concerne les villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, nous pouvons souligner que :

- À Neuchâtel, les deux rapports de dépendance sont restés relativement stables.
- Pour les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, le rapport de dépendance des personnes âgées est assez stable. Quant à celui des jeunes, il diminue plus fortement au Locle qu'à La Chaux-de-Fonds.

La répartition des classes d'âge pour les villes se décline de la manière suivante :



Part des personnes âgées de 0 à 14 ans, en %, par commune, 2018**Part des personnes âgées de 80 ans et plus, en %, par commune, 2018**